

Avant-propos

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause nationale en 2017 puis en 2022 sous les deux quinquennats du Président de la République. Le plan interministériel qui couvre la période 2023-2027 s'articule autour de quatre grands axes :

- la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la santé des femmes ;
- l'égalité professionnelle et économique ;
- la culture de l'égalité.

La lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier pilier du plan actuel. Articulé autour de trois grands objectifs stratégiques : assurer une protection intégrale et immédiate des femmes ; mieux traiter les violences conjugales et leurs spécificités ; sanctionner les auteurs de violences sexuelles de manière plus effective, cet axe comporte des mesures ambitieuses animées par la volonté d'aller vers les victimes. En matière de santé, le plan propose une approche globale pour améliorer et renforcer l'accès des femmes à la santé, avec par exemple la suppression du délai de carence dès le premier jour de l'arrêt de travail faisant suite à une fausse couche ou la lutte contre la précarité menstruelle. S'agissant de l'égalité professionnelle et économique, le plan renforce le rôle des entreprises et de la fonction publique dans l'atteinte de l'égalité salariale et de l'accès égal à des postes à responsabilité, soutient les femmes les plus fragiles dans l'accès à l'emploi, et promeut le développement de la mixité dans les filières d'avenir. L'objectif est ainsi de garantir l'accès des femmes aux mêmes opportunités professionnelles et aux mêmes rémunérations que les hommes. Enfin, le dernier axe souligne l'importance de la transmission d'une culture de l'égalité pour mettre fin aux préjugés et lutter contre les stéréotypes sur les filles et les garçons. La diffusion de cette culture de l'égalité doit se faire à l'école, autour de l'école et en dehors de l'école afin d'assurer à chacun et à chacune l'accès à un même éventail des possibles, sans discriminations, qu'il ou elle soit enfant, adolescent ou adulte.

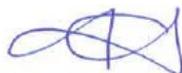
La déclinaison territoriale du plan s'appuie notamment sur le réseau déconcentré des droits des femmes et à l'égalité, animé par le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) au sein de la Direction générale de la cohésion sociale. La production et la diffusion systématisées de statistiques sexuées et d'études, véritables outils de politique intégrée, sont essentielles pour comprendre la situation différenciée des femmes et des hommes, pour mesurer l'action publique et guider ses priorités.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee Dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et des départements » a été produit pour chaque région.

Chacun des dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires) permettant une comparaison au niveau national, régional et départemental. Ainsi, l'ensemble des départements hexagonaux et ultramarins bénéficient de leur propre diagnostic. Malgré les avancées récentes, d'importantes inégalités persistent en effet entre les femmes et les hommes. En Hauts-de-France comme dans les autres régions françaises, les lycéennes choisissent moins que les lycéens des spécialités scientifiques. Si par la suite, les femmes sont plus souvent diplômées du supérieur que les hommes, elles sont moins présentes sur le marché du travail et ce d'autant plus lorsqu'elles ont des enfants. D'importantes disparités salariales et de revenus perdurent ainsi entre femmes et hommes avec une précarisation prononcée pour les « mamans solos ». Si de nombreux métiers sont fortement genrés, des inégalités s'observent également dans d'autres domaines tels que le sport ou la vie politique.

Mobilisables par les services déconcentrés de l'État, ces publications pourront utilement éclairer l'action et la réflexion des collectivités locales, des entreprises, des associations et du grand public.

La directrice régionale aux droits des femmes
et à l'égalité entre les femmes et les hommes



Claire Quesnel

La directrice régionale de l'insee
Hauts-de-France



Catherine Renne